

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

*Ministère de la Justice*

*Office National  
de Lutte Contre la Drogue  
et la Toxicomanie*



**SEMINAIRE REGIONAL POUR LES WILAYAS DU SUD ALGERIEN  
SUR L'APPLICATION DE LA LOI N° 04-18 DU 25 DECEMBRE 2004,  
RELATIVE A LA PREVENTION ET A LA REPRESSION  
DE L'USAGE ET DU TRAFIC ILLICITES DE STUPEFIANTS  
ET DE SUBSTANCES PSYCHOTROPES**

**Ghardaïa  
24 et 25 novembre 2010**

**PROGRAMME**

## PREMIERE JOURNEE – Mercredi 24 novembre 2010

08h00 : Accueil des participants.

### 09H00 - 09H30H : Cérémonie d'ouverture

### 09H30 - 11H00 - Première séance

- **« Aperçu général sur le phénomène de la drogue en Algérie »** - Monsieur Salah Abdennouri, Directeur d'Etudes, d'Analyse et d'Evaluation à l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie.
- **« Les spécificités de La loi n° 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes »** - M. Lazizi Mohamed Tayeb, Procureur Général près la cour de Tizi-Ouzou.

Débat

11H00 : Pause café.

### 11H30 - 13H00 : Deuxième séance

- **« Les spécificités de la loi française relative à la prévention et la répression des drogues »**
  - M. Guillaume Valette-Valla, Magistrat, Chef du Bureau de la santé publique, du droit social et de l'environnement, Direction des affaires criminelles et des grâces Ministère de la Justice, Paris, France.
- **« Les mesures préventives et curatives comme alternative aux poursuites »** - M. Arezki Mesloub, Président de la Cour d'Illizi.
- **« Les nouvelles approches qu'impose l'injonction thérapeutique aux différents intervenants »** - Mme Chafia Abed eps Mallem, Présidente du tribunal criminel (Pôle spécialisé) Cour d'Oran.

Débat

13H00 : Déjeuner

### 14H30 – 16H00 : Troisième séance

- **« Les mécanismes de coordination entre les différents intervenants dans l'application de la loi n° 04-18 »** - M. Lotfi Boudjema, Procureur de la République près la Cour de Constantine.
- **« Modalités de coordination entre les services de soins aux toxicomanes et les magistrats et les difficultés rencontrées dans l'application de la loi n° 04-18 »** - Dr. Habibeche Abderahmane Responsable du Centre de Désintoxication de Blida.

Débat

16H00 : Pause café

### 16H30 – 18H30 : Quatrième séance

- **« Problématique de la rechute, la récidive et la réponse pénale adaptée »** - M. Mohamed Koula, Procureur de la République Assistant près la Cour d'Hussein Dey.

- **« Traitement des toxicomanes en milieu carcéral »** - M. Sahnoun Réda, Sous-directeur de la Prévention et de la Santé, Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire.

#### Débat

**18H00** : clôture de la première journée.

## DEUXIEME JOURNEE – Jeudi 25 novembre 2010

### 09H00 - 10H30 : Cinquième séance

- **« Rôle des médecins dans l'application de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes »** - Dr. Boussayoud Kamel, Maître assistant en médecine légale, CHU Bab El Oued, Alger.
- **« Rôle de la police judiciaire dans l'application de la loi et difficultés rencontrées »** - Commandant Maarkab Ibrahim, de la Gendarmerie Nationale.
- **« Rôle de la police judiciaire dans l'application de la loi et difficultés rencontrées »** - présentée par un cadre de la sûreté nationale.

#### Débat

**10H30** : pause café

### 11H00 - 13H00 : Sixième séance

- **« La prise en charge des toxicomanes en Algérie ; Situation actuelle et perspectives »** - Dr. Slimi Djamel, chargé du programme de lutte contre la toxicomanie à la Direction de la Prévention, Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.
- **« Les difficultés relatives à la mise en œuvre de la loi et recommandations »** - M. Mokhtar Benharadj, président de la chambre pénale à la Cour d'Oran.

#### Débat

### 12H30 : Cérémonie de clôture du séminaire.

**13H00** : déjeuner.